



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que:

Lors d'une séance tenue le 17 août 2020, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement de modification numéro 2020-005 intitulé « Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^e septembre 2020, à 11h à la salle multifonctionnelle de l'église de La Doré. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement 2020-005 peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Localisation de la zone visée :

Tout le territoire.

Date de l'avis 2020-08-18



Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale